

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5329**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Concepteur en communication visuelle

Nouvel intitulé : Directeur artistique en communication visuelle et multimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole professionnelle supérieure d'arts graphiques et d'architecture de la ville de Paris (EPSAA)

Directeur de l'EPSAA

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320v Spécialités plurivalentes de la communication : production à caractère artistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le concepteur en communication visuelle travaille pour une agence, une entreprise ou en indépendant et gère une démarche le conduisant à :

- 1- Définir, analyser, traduire et anticiper les attentes, les besoins (exprimés ou non, explicites ou non) de l'ordonnateur (commanditaire, client, commercial, directeur de création...) et les problèmes posés à partir des indications données par l'ordonnateur ;
- 2 - Rechercher et concevoir les idées et leur traduction visuelle; puis présentation à l'ordonnateur et validation des propositions ;
- 3 - Réaliser ou faire réaliser les supports de communication et assurer le suivi de fabrication et le contrôle de la qualité, du niveau de réalisation et de conformité aux choix initiaux, jusqu'à la réception finale par l'ordonnateur et engager sa responsabilité à toutes les étapes de validation.

Les capacités attestées :

- Etudier ou réaliser puis interpréter et valoriser le cahier des charges (copy- stratégie).
- Identifier, caractériser, analyser et confirmer la faisabilité de la demande , des besoins et des attentes de l'ordonnateur institutionnel ou commercial.
- Situer la demande dans un contexte conjoncturel, concurrentiel, économique, sociologique, historique, éthique...
- Etudier et vérifier que les expertises, études(marketing, ...) ou enquêtes (sociologiques, ...) nécessaires sont faites ou doivent être faites.
- Vérifier auprès des organismes référents (BVP, INPI, CSA, ...) la conformité de la demande.
- Organiser les données contractuelles et informatives pour déterminer « l'univers » de la stratégie à proposer.
- Maîtriser des moyens de communication et d'expression dans sa dimension professionnelle (maîtrise des codes d'écriture, choix des moyens d'expression ; qualité de l'argumentation graphique, volumique, plastique ; cohérence d'ensemble).
- Maîtriser des moyens de communication et d'expression dans sa dimension verbale (présentation orale, clarté d'élocution, choix argumentaire).
- Elaborer et développer une proposition de qualité cohérente et en relation avec les objectifs initialement retenus et en accord avec un processus personnel de création original dans le bureau/atelier de création.
- Engager un parti pris de conception et de création innovant.
- Réaliser ou faire réaliser les documents visuels, graphiques et/ou en volume, nécessaires à la bonne communication du projet (rough, maquettes, planches tendances.....).
- Contrôler et garantir les choix esthétiques et artistiques initiaux.
- Formuler, expliciter et justifier le concept à l'ordonnateur.
- Assurer la circulation des informations nécessaires en utilisant les langages et supports appropriés aux différents interlocuteurs de la chaîne graphique entrant dans la réalisation et la gestion du projet.
- Piloter et animer les réunions et rencontres avec tous les interlocuteurs nécessaires à la réalisation et la conduite du projet.
- Choisir et gérer les moyens et les ressources humaines et techniques nécessaires au développement et à la réalisation du projet.
- Contrôler la qualification des intervenants et des fournisseurs.
- Organiser et gérer le planning.
- Vérifier la faisabilité de la réalisation à chaque étape.
- Faire toutes les évaluations et tests nécessaires (colorimétries, format et poids d'image, etc..).
- Faire valider toutes les étapes de la conception à la réalisation finale ;
- Réagir immédiatement : faire des choix sur place et les faire appliquer.
- Facturer, archiver.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de la certification occupe les postes dans les métiers de la presse, l'édition, la publicité, le packaging, le corporate (identité visuelle, charte graphique), le brand design, le web, le motion design, l'évènementiel, ...

Directeur Artistique; Packager; Illustrateur; Graphiste; Web Designer; Chef de Studio; Designer Graphique; Animateur de films d'animation; Motion Designer; Roughman; Typographe; ...

Codes des fiches ROME les plus proches :**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composants de la certification :**

Projet personnel individuel de fin de cursus (60% de la Certification)

Mise en situation professionnelle sur 6 semaines. A partir d'un thème commun, le candidat devra établir et maîtriser un projet personnel de synthèse orienté par l'élaboration d'une note de synthèse écrite et développer une démarche complète, de la problématique à la réalisation.

2 évaluations:

a-Evaluation continue du projet personnel de fin de cursus sous forme de rendez-vous hebdomadaires (15 à 20 minutes) par un jury interne. 30 % de la Certification.

b -Evaluation par jury d'audition externe

Soutenance orale : 30 minutes. 30% de la Certification.

Book de travaux (30 % de la Certification).

Mise en situation d'entretien professionnel d'embauche. Evaluation par le jury d'audition externe lors de la soutenance du projet individuel de fin de cursus.

Stage de 8 semaines minimum (10 % de la Certification)

Evaluation mixte agence et centre de formation.

a : Le stage

Evaluation par le tuteur de stage (entreprise d'accueil) : 50 %

b : Rapport de stage et audition de 15 minutes

Evaluation interne : 50%

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU/NI	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnalités extérieures à l'établissement, du monde de la communication visuelle 70% Professionnels du monde de la communication visuelle enseignants à l'école 30%
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	50% jury extérieur et 50% jury interne

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur en communication visuelle" avec effet au 21 avril 2012 jusqu'au 22 août 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 19 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 28 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Intitulé : Concepteur graphique L'homologation prend effet à compter du 1er juin 1997.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Statistiques : de 20 à 25 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

<http://www.epsaa.fr>

<http://www.epsaa.fr>

Lieu(x) de certification :

EPSAA, La manufacture des œillets, 25/29 rue Raspail, Ivry sur Seine, 94200

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

EPSAA, La manufacture des œillets, 25/29 rue Raspail, Ivry sur Seine, 94200

Historique de la certification :

École publique créée en 1983 par la Ville de Paris dont les statuts ont été modifiés en 1994 afin de doter l'école d'un conseil d'enseignement

Certification précédente : Concepteur graphique (fiche incomplète)

Certification suivante : Directeur artistique en communication visuelle et multimédia